

Zeitschrift:	Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber:	Schweizer Heimatschutz
Band:	100 (2005)
Heft:	2
Artikel:	Pourquoi sauvegarder l'authentique? : De la Charte d'Athènes à la déclaration de Narra
Autor:	Jaggi, Carla
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-176151

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

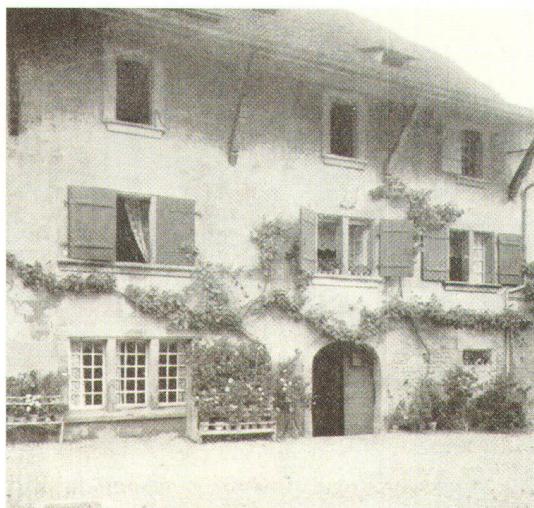
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



De la Charte d'Athènes à la déclaration de Narra

Pourquoi sauvegarder l'authentique?

Carla Jaggi, Arch. EPF, Avenches

Pour retrouver leur identité, les enfants abandonnés, rescapés ou adoptés sans papiers cherchent toute leur vie leurs origines. Lorsqu'on tente d'effacer une ethnie de la terre, on détruit en premier lieu son patrimoine, témoin de ses origines. L'histoire nous apprend l'importance significative des témoins authentiques comme valeurs nécessaires à notre développement, à notre vie créative et à notre progrès.

Les poètes, les écrivains, les designers, les artistes, les architectes, les bâtisseurs, l'industrie du tourisme etc., ressentent périodiquement le besoin de se référer à des informations historiques, à des valeurs patrimoniales, à des origines authentiques, pour se ressourcer, pour apprendre ou compléter leurs connaissances, et pour puiser de nouvelles impulsions créatives. Que serions-nous devenus sans toutes ces traces enracinées? Comment serait notre vie culturelle? Quel développement poursuivrait notre civilisation?

Témoins de notre évolution

Les bâtiments, les sites historiques et les paysages sont des témoins de notre évolution. Ils peuvent devenir la source historique de modes de vie successifs car ils montrent ce qui s'est transformé ou ce qui s'est transmis de générations en générations. Ils reflètent parfois aussi l'histoire des populations qui ne savaient pas écrire. C'est ainsi qu'ont été acquises, par exemple, de nombreuses informations sur les hommes paléolithiques. Ces témoignages sont importants. Les bâtiments portent les marques du temps: une histoire char-

gée d'énergie, des rêves des populations antérieures, d'imagination, d'innovation, de sensibilité, d'émotions, de chaleur humaine, de tendresse... enracinés dans leur monde autrefois familier.

L'origine des matériaux traditionnels détermine le caractère régional de l'architecture et démontre les qualités artisanales des constructeurs. Dans notre société, pleine d'incertitudes, soumise à des changements rapides, ces références au passé sont des éléments stables et rassurants. Pourtant, la destruction du patrimoine bâti se poursuit en raison des dommages causés par:

- les guerres traumatisant des populations entières
- les usagers qui occasionnent des dommages mécaniques et n'entretiennent pas toujours les constructions qu'ils utilisent. Ainsi, les matériaux se dégradent naturellement avec le temps, mais aussi par des réactions chimiques, mécaniques, biologiques, par l'humidité ainsi que par les agents atmosphériques.
- les rénovations exécutées sans de sérieuses connaissances déontologiques, techniques ou historiques. L'authenticité de notre cadre de vie est ainsi détruite pour être reconstruite à neuf sans que les « rénovateurs » se préoccupent des valeurs précédentes.

Qu'est ce que l'authentique?

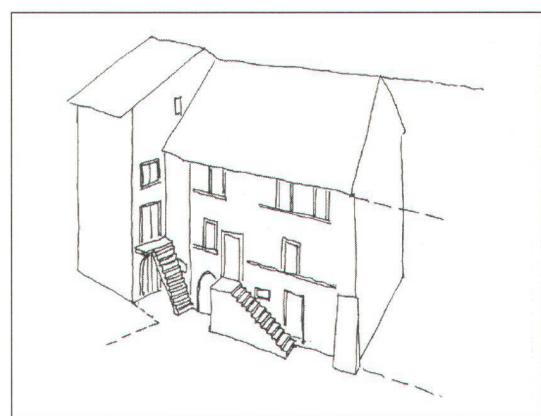
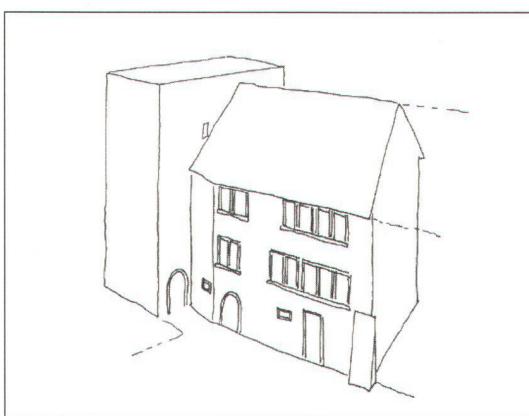
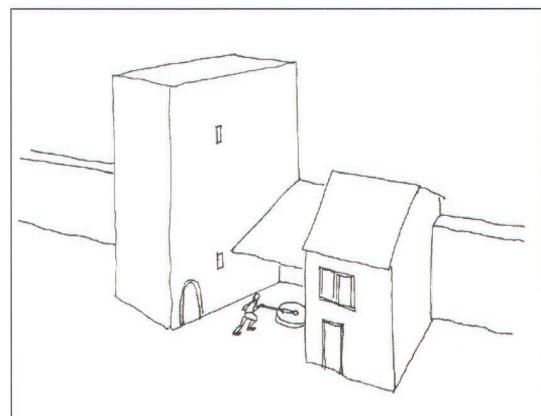
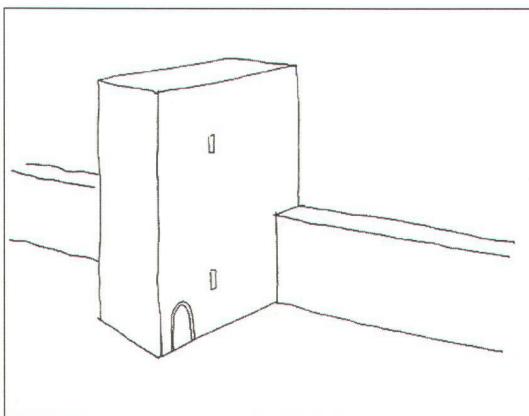
«L'authenticité est une valeur à ne pas effacer» - a-t-on entendu lors du colloque de février dernier, à l'Institut d'Architecture de l'Université de

L'authentique est souvent détruit et remplacé par du neuf sans que l'on se soit préoccupé de ses qualités. La démolition de ce bâtiment extraordinaire du XVIIIe siècle, sur la place du Château, à Avenches, pour faire place à une nouvelle école a été autorisée parce que l'on craignait que les enfants soient dérangés par le chant des oiseaux si l'on implantait l'école en périphérie... (Photos C. Jaggi)

Das Authentische wird oft zerstört und durch Neues ersetzt, ohne dass man sich mit den vorhandenen Werten beschäftigt hätte. Der Abbruch dieses ausserordentlichen Gebäudes des 17. Jahrhunderts auf dem Schlossplatz von Avenches zu Gunsten einer neuen Schule ist seinerzeit genehmigt worden, weil man befürchtete, dass die Kinder bei einem Schulhaus am Ortsrand durch den Vogelgesang gestört würden... (Bilder C. Jaggi)

Une tour de l'enceinte de la ville, datant des XIIIe-XIVe siècles, a été transformée en habitation, puis agrandie plusieurs fois entre le XVe et le XVIIIe siècle (photo C. Jaggi)

Aus einem Stadtmauerturm des 13.-14. Jahrhunderts ist später ein Wohnhaus geworden, das zwischen dem 15.- und 17. Jahrhundert mehrmals erweitert wurde (Bild C. Jaggi)



Genève. Le débat scientifique évaluait les questions de base: que perd-on et que garde-t-on lorsque la substance originale du bâti est remplacée intégralement par des éléments de la technologie actuelle? Peut-on parler de sauvegarde lorsque l'intervention consiste à ne conserver que le concept et l'image du bâti?

La sauvegarde, la sincérité, l'authenticité - ces trois mots élitistes exigent des intervenants un savoir-faire nouveau dont les outils et méthodes sont: le recensement et l'inventaire, la fouille et le sondage, le dossier d'analyse et de relevé, la connaissance historique de la typologie et le savoir-faire technique. Seul le professionnalisme peut garantir la sauvegarde de l'authentique! La déontologie européenne de la sauvegarde de l'authentique a été définie lors de conférences internationales. Voici des extraits de quelques uns des textes essentiels:

Assurer la continuité de la vie

La Conférence d'Athènes (1931) pour la protection et la conservation du patrimoine artistique et archéologique de l'humanité a rédigé la Charte d'Athènes qui a jeté les bases des principes fondamentaux et contribué au développement d'un vaste mouvement international. Elle a favorisé la rédaction de divers documents nationaux et encouragé les activités de l'ICOMOS et de l'UNESCO, notamment la création du Centre international

d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels.

«La Conférence est convaincue que la meilleure garantie de conservation du patrimoine vient du respect et de l'attachement des peuples eux-mêmes. Elle émet le vœu que les éducateurs habituent l'enfance et la jeunesse à s'abstenir de dégrader les monuments et leur apprennent à mieux s'intéresser, d'une manière générale à la protection des témoignages de toute civilisation». «Elle recommande de maintenir l'occupation des monuments qui assure la continuité de leur vie en les consacrant toutefois à des affectations qui respectent leur caractère historique ou artistique».

Solidiairement responsable

La Charte de Venise (1964), a réexaminé et approfondi les principes posés par la Charte d'Athènes: « Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidiairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité (...) La notion de monument historique comprend la création archi-

teurale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations, mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle (...) La conservation des monuments impose d'abord la permanence de leur entretien».

Un objectif majeur

Dans la Déclaration d'Amsterdam de 1975, les passages suivants méritent d'être relevés: «Outre son inestimable valeur culturelle, le patrimoine architectural de l'Europe amène tous les Européens à prendre conscience d'une communauté d'histoire et de destin. Sa conservation revêt donc une importance vitale. (...) Ces richesses étant le bien commun de tous les peuples de l'Europe, ceux-ci ont le devoir commun de les protéger des dangers croissants qui les menacent - négligence et délabrement, démolition délibérée, nouvelles constructions inharmonieuses et circulation excessive. (...) La conservation du patrimoine architectural doit être considérée non pas comme un problème marginal, mais comme un objectif majeur de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire. (...)»

Les pouvoirs locaux auxquels incombe la plupart des décisions importantes en matière d'a-

ménagement sont tout particulièrement responsables de la protection du patrimoine architectural et ils doivent s'entraider par des échanges d'idées et d'informations. (...) Pour faire face aux coûts de la restauration, de l'aménagement et de l'entretien des bâtiments et sites d'intérêt architectural ou historique, une aide financière adéquate doit être mise à la disposition des pouvoirs locaux et de propriétaires privés; en outre, pour les derniers, des allégements fiscaux devraient être prévus. (...) Le patrimoine architectural ne survivra que s'il est apprécié par le public et notamment par les nouvelles générations. Les programmes d'éducation doivent donc à tous les niveaux se préoccuper davantage de cette matière».

Améliorer la formation

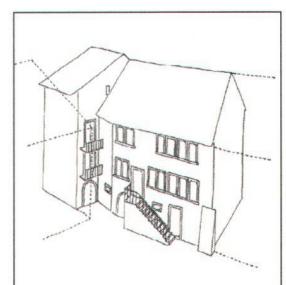
En 1980, le Comité du Conseil de l'Europe a adopté la Recommandation R(80) 16 stipulant que «dans le cadre d'une politique énergique cohérente de la conservation intégrée de notre patrimoine, une amélioration substantielle de la formation des spécialistes responsables du patrimoine architectural contribuerait efficacement à surmonter ces difficultés;

- La formation des spécialistes qui conduira ceux-ci vers un nouvel humanisme dépend autant de leur éducation que de leur instruction et la qua-

Les maisons anciennes sont les témoins des changements de mode de vie de leurs occupants et portent la marque des transformations ou des valeurs transmises de générations en générations. La maison de la Rue des Alpes 3, à Avenches, après les restaurations de 1967 et 1989

(photos C. Jaggi)

Alte Häuser zeugen vom Wandel der Lebensgewohnheiten ihrer Bewohner, zeigen, was sich verändert hat oder von einer Generation zur nächsten überliefert worden ist. Das Wohnhaus an der Rue des Alpes 3 in Avenches nach den Restaurierungen von 1967 und 1989 (Bilder C. Jaggi)



lité de leur activité autant de leur éthique que de leur compétence professionnelle.

- Elle recommande que cette formation commence à tous les niveaux de l'éducation, aux écoles primaires et secondaires, pour promouvoir surtout le sens de l'observation, la perception de l'espace, l'esprit critique, la créativité, la conscience de la solidarité communautaire, la fierté des valeurs du passé et le respect face à l'environnement.
- Susciter la réflexion et inculquer une philosophie nouvelle de l'environnement, notamment en ce qui concerne le patrimoine architectural et naturel, y compris les aspects sociaux.
- Dans l'enseignement de l'histoire, de l'urbanisme et de l'architecture devraient prendre place l'histoire des techniques de construction et de l'insertion des formes ainsi que les aspects historiques de la relation existant entre les édifices et les conditions de vie ».

Le patrimoine culturel de tous

Le document de Narra (Japon) sur l'authenticité, conçu dans l'esprit de la Charte de Venise mentionne: «Dans un monde qui ne cesse d'être en proie aux forces de globalisation et de banalisation et au sein duquel la revendication de l'iden-

tité culturelle s'exprime parfois au travers d'un nationalisme agressif et de l'élimination des cultures minoritaires, la contribution première de la prise en compte de l'authenticité consiste, aussi dans la conservation du patrimoine culturel, à respecter et mettre en lumière toutes les facettes de la mémoire collective de l'humanité. (...) Les cultures et les modes de vie s'expriment dans des formes et des modalités d'expression, tant tangibles que non tangibles, qui constituent leur patrimoine. Ces formes et modalités doivent être respectées. L'UNESCO considère comme principe fondamental le fait que le patrimoine culturel de chacun est le patrimoine culturel de tous. Il appartient à la communauté culturelle de le gérer. (...) Les moyens et les méthodes par lesquels l'ICOMOS peut atteindre ses objectifs sont essentiellement de quatre ordres: la coopération régionale, la communication, le professionnalisme et la solvabilité financière » (ICOMOS, Assemblée générale).

Références: Les textes et documents cités peuvent être consultés dans les bibliothèques publiques (C)

Il faut du tact et de la modestie

Force est de constater que ces déclarations ont beaucoup de peine à entrer en application. Même si les autorités politiques ont formellement souscrit à ces textes après avoir souvent participé à leur élaboration en délégant des experts aux conférences qui ont rédigé ces documents, elles n'ont ni mis en place les organes administratifs idoines, ni élaboré les règles d'application nécessaires.

Par ailleurs, un désordre complet règne parmi les professionnels du bâti: tout un chacun se croit habilité à faire n'importe quoi, même sans connaissances spécifiques. On peut comparer la sauvegarde du bâti à la gériatrie. Un bon médecin généraliste n'est pas gérontologue; il vous enverra chez un confrère spécialiste si votre cas le nécessite, même s'il n'est pas dramatique. Vous n'irez pas chez l'ophtalmologue si vous souffrez d'arthrite ou de troubles cardiaques. L'image vaut ce qu'elle vaut, mais elle n'est pas sans pertinence.

Les praticiens du bâti doivent aussi organiser la profession, et s'il y a des architectes particulièrement doués pour imaginer le bâti futur, il faut aussi qu'il y ait des spécialistes aptes à gérer, à assumer la pérennité et à remettre en valeur le

patrimoine passé à tous les niveaux de son importance, du mazot à la ferme isolée, de la ruine romaine à la fortification du XVIIe siècle et pas seulement le château prestigieux ou la chapelle romane décorée de peintures du XIIe siècle. Un tel spécialiste aura lui-même besoin de recourir à d'autres spécialités, car le domaine est infiniment vaste.

Et cela sans passésisme. Pour faire vivre le monument du passé dans le monde contemporain, il est licite de faire intervenir les techniques et les expressions architecturales contemporaines. C'est même parfois indispensable; le monument a souvent été modifié durant sa longue existence.

Notre temps peut aussi laisser sa trace, mais il faut savoir faire preuve de tact et de modestie, pour rester au service du patrimoine et ne pas en user et en abuser. Ce n'est pas évident! Comme en toute autre matière, les compétences ne sont pas innées et doivent être acquises. Il faut nous rendre compte et admettre que la sauvegarde, la gestion et la restauration du patrimoine bâti ancien sont des métiers différents!

Pierre Margot, architecte EPF, ancien chargé de cours à l'EPFL, Cully

Von der Athener Charta zur Deklaration von Narra

Wozu das Authentische schützen?

Carla Jaggi, dipl. Architektin ETH, Avenches (Zusammenfassung)

Um ihre Identität wieder zu finden, suchen verlassene, überlebende oder adoptierte Kinder ohne Papiere zitlebens ihre Herkunft. Versucht man eine Volksgruppe auszulöschen, zerstört man zuerst ihre Häuser als Merkmale ihrer Herkunft. Die Geschichte lehrt uns die Bedeutung authentischer Zeugen als Werte, die für unser Leben, unsere Entwicklung und unsern Fortschritt nötig sind.

Häuser, historische Stätten und Landschaften sind Zeugen unserer Entwicklung, können zur geschichtlichen Quelle von Lebensgewohnheiten werden und zeigen, was sich von Generation zu Generation verändert hat. Häuser widerspiegeln die Zeichen der Zeit, die Träume ihrer früheren Bewohner, Imaginationen, Innovationen, menschliche Wärme. Die Herkunft des traditionellen Materials bestimmt den regionalen Charakter der Architektur und zeigt die handwerklichen Qualitäten ihrer Erbauer. In unserer sich rasch verändernden Gesellschaft stellen solche Bezüge zur Vergangenheit sichernde Elemente dar. Durch Kriege, Vernachlässigung und unsachgemäße Renovationen geht aber dieses bauliche Erbe zusehends verloren.

Durch Nutzung den Fortbestand sichern

Dies steht im Widerspruch zu einer ganzen Reihe von internationalen Erklärungen über den Umgang mit dem architektonischen Erbe. So befand die Athener Konferenz von 1931, dass der Respekt vor dem baukulturellen Erbe durch die Völker selbst dieses am besten schützen könne und wurde empfohlen, seinen Fortbestand nutzend zu gewährleisten und bei Anpassungen dessen historischen und künstlerischen Charakter zu bewahren. Die Charta von Venedig von 1964 sagt unter anderem: «Der Denkmalbegriff umfasst sowohl die vereinzelte baukünstlerische Schöpfung (Einzeldenkmal) als auch das städtische oder ländliche Denkmalgebiet (...) Er bezieht sich nicht nur auf grosse künstlerische Schöpfungen, sondern auch auf bescheidene Werke, die im Laufe der Zeit eine kulturelle Bedeutung bekommen haben.» In der Erklärung von Amsterdam von 1975 wird auf die Verantwortung gegenüber dem gemeinsamen Erbe Europas hingewiesen und dass dessen Schutz als zentrales Ziel der Städte- und Raumplanung der lokalen Behörden anzuvieren sei. Der Ministerrat des Euro-



parates betont seinerseits die Notwendigkeit, die Ausbildung von Denkmalpflegespezialisten zu verbessern und den Sinn für den Umgang mit dem architektonischen Erbe auf allen Schulstufen zu fördern. Und die Erklärung von Narra (Japan) hebt das kulturelle Erbe als gemeinschaftliches Gut aller hervor und führt als Mittel und Methoden zu seiner Erhaltung namentlich die regionale Zusammenarbeit, die Kommunikation, die Professionalität und die Finanzkraft an.

Takt und Bescheidenheit gefragt

Solchen Erklärungen stellt Pierre Margot in seinem separaten Beitrag (blauer Kasten) die Tatsache gegenüber, dass ihre Umsetzung grosse Schwierigkeiten bereitet. Denn einerseits hätten es die unterzeichnenden Behörden selbst unterlassen, die notwendigen Organe und Reglemente dafür bereit zu stellen. Anderseits herrsche unter den Bauberufen ein völliges Durcheinander, in dem sich jeder dazu fähig fühle, ohne spezielle Kenntnisse irgend etwas zu tun. Man könne die Erhaltung von Altbauten mit der Geriatrie vergleichen. Ein guter Allgemeinmediziner sei kein Gerontologe, sondern werde seinen Patienten zum entsprechenden Spezialisten schicken. So, wie es begabter Architekten für den Bau neuer Gebäude bedürfe, so brauche es auch Spezialisten, die sich besonders auf den Umgang mit Altbauten verstünden. Die Moderne dürfe zwar auch seine Spuren hinterlassen, doch um dem baulichen Erbe zu dienen, bedürfe es des Taks und der Bescheidenheit.

Vorgetäuschte Authentizität, eine häufige Marketing-Masche: Neues Mehrfamilienhaus im Kanton Zürich, an dem ausser dem nostalgischen Erscheinungsbild nichts Altes zu finden ist (Bild M. Badilatti)

Le pseudo-authentique est souvent un piège issu du marketing: dans le canton de Zurich, nouvel immeuble n'ayant rien d'ancien, à part son aspect nostalgique (photo M. Badilatti)